Cyclo-Club de Vélizy-Villacoublay

http://ccvv78.fr

Bulletin d'inscription

Club affilié FFCT n° 3000

Saison 2019

☐ Madame ☐ Mademoiselle ☐ Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... Nationalité : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Téléphone portable : .....

Adresse mail : .....

Adhésion :	☐ Renouvellement ☐ 1ère adhésion
Activité :	☐ Route ☐ VTT ☐ VAE *joindre la charte du pratiquant VAE signée*

Formule :

☐ vélo balade (sans CMNCI*)

☐ vélo rando : { ☐ je fournis un CMNCI* Cyclotourisme ou ☐ je certifie avoir répondu non à toutes les questions du QS-Sport *(renouvellement uniquement)*

☐ vélo sport : fournir un CMNCI* cyclisme en compétition de moins de 12 mois

* CMNCI : Certificat Médical de Non Contre-Indication

Tarifs *(entourer l'option choisie)*

Catégorie / Option assurance		vélizien / salarié vélizien		non vélizien	
		Petit Braquet	**Grand Braquet**	**Petit Braquet**	**Grand Braquet**
Jeune **moins de 18 ans**		22,00 €	70,00 €	26,00 €	74,00 €
Jeune **18 à 25 ans**		38,50 €	86,50 €	42,50 €	90,50 €
Adulte		64,00 €	112,00 €	69,00 €	117,00 €
Famille	1er adulte	64,00 €	112,00 €	69,00 €	117,00 €
	2ème adulte	48,50 €	96,50 €	53,50 €	101,50 €
	jeune 18-25	33,00 €	81,00 €	37,00 €	85,00 €
	jeune -18	16,50 €	64,50 €	20,50 €	68,50 €
Adhérent sans licence		Adulte 20,00 € moins de 18 ans 10,00 €		Adulte 25,00 € moins de 18 ans 14,00 €	

Option abonnement magazine "Cyclotourisme" : ☐ nouvel adhérent FFCT 18 € ☐ renouvellement 25 €

Total à régler : €

Mode de règlement : ☐ Chèque (à l'ordre de Vélizy Associations Multi) ☐ CB (uniquement à Vélizy Associations)

Indiquer le nom du payeur si différent de l'adhérent : .....

J'autorise l'association à utiliser toutes photos (ou autres supports) réalisées dans le cadre des activités associatives, et leurs publications sur le site du club ou autres supports utiles à la promotion et à l'illustration des activités.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur en ligne sur le site du CCVV.

Fait à : Le : Signature de l'adhérent (ou des parents pour un mineur)

La signature des parents est obligatoire pour les enfants mineurs. Elle vaut une autorisation à pratiquer une activité pour l'année en cours.
Ces informations font l'objet d'un traitement informatisé et conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès de l'association,
1 bis place de l'Europe 78140 Vélizy-Villacoublay